

Bulletin d'histoire politique

L'Assemblée nationale lance de nouveaux outils de recherche et d'information : Productions audiovisuelles, expositions, bibliographies, guides en ligne

Raphaël Thériault

B
H
P

Volume 15, numéro 3, printemps 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054577ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054577ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Thériault, R. (2007). L'Assemblée nationale lance de nouveaux outils de recherche et d'information : Productions audiovisuelles, expositions, bibliographies, guides en ligne. *Bulletin d'histoire politique*, 15(3), 325–328.
<https://doi.org/10.7202/1054577ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'Assemblée nationale lance de nouveaux outils de recherche et d'information : Productions audiovisuelles, expositions, bibliographies, guides en ligne

RAPHAËL THÉRIAUL
Conseiller en communication
Assemblée nationale du Québec

Dans la foulée de l'adoption de son *Plan directeur de communication publique 2005-2009*, l'Assemblée nationale du Québec a lancé au cours des derniers mois plusieurs productions, publications ou activités dont l'objectif consiste à mieux faire connaître sa mission et son fonctionnement auprès des citoyens. Les députés sont également au centre de ces initiatives, qui visent aussi à informer sur leur rôle et son évolution dans l'histoire ainsi qu'à sensibiliser la population à l'importance du travail qu'ils accomplissent.

DES MÉMOIRES ANIMÉS

Le 5 novembre dernier, le Canal de l'Assemblée nationale amorçait la diffusion de la série d'émissions *Mémoires de députés*, réalisée par l'Assemblée à partir d'entrevues d'anciens parlementaires québécois accordées au journaliste Gilles Morin. Ces entretiens intimistes et chaleureux sont diffusés chaque dimanche à 19h sur les ondes du Canal.

Avec sensibilité et une touche d'humour, ces ex-députés se souviennent des motifs qui les ont incités à embrasser la carrière politique, de leurs réalisations qui ont marqué le développement de leur région ou celui du Québec, des conditions dans lesquelles ils ont exercé leur travail, de leurs relations avec leurs électeurs, leurs collègues, leurs chefs ou les journalistes, de la vie

à l'Assemblée nationale, en plus de proposer une réflexion sur certaines facettes de notre système parlementaire. Toutes et tous jettent un éclairage neuf et varié sur des moments forts, des grands débats ou des réformes importantes de l'histoire récente du Québec. Ont notamment participé à *Mémoires de députés* les ex-premiers ministres Daniel et Pierre Marc Johnson, des anciens ministres comme Lise Bacon, Robert Burns, Claude Castonguay et Paul Gérin-Lajoie, ainsi que des députés reconnus pour leur travail dans leur circonscription comme Fabien Roy et Camil Samson.

On peut visionner les émissions de la série *Mémoires de députés* dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca/memoires.

UNE VOCATION PATRIMONIALE

Le projet *Mémoires de députés*, mené en collaboration avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, en plus d'enrichir de belle façon la programmation du Canal de l'Assemblée nationale, poursuit également une vocation patrimoniale. Par la réalisation de telles entrevues, l'Amicale souhaitait en effet générer de nouvelles sources en histoire politique et combler certains « trous de mémoire collective ». La version intégrale des entrevues accordées par chaque ancien parlementaire interviewé est donc versée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale dans les jours suivant la diffusion des émissions qui lui sont consacrées.

DES CAPSULES ÉDUCATIVES

Toujours sur les ondes de son Canal, l'Assemblée nationale diffuse, depuis le printemps 2006, 18 capsules éducatives de 5 minutes qui expliquent de façon claire et concise le rôle de la présidence, les fonctions parlementaires, les mandats et le fonctionnement des commissions parlementaires, le cheminement d'un projet de loi et les rôles de législateur, de contrôleur et d'intermédiaire des députés. Ces capsules de la série *À la découverte de l'Assemblée* sont accessibles en ligne à l'adresse www.assnat.qc.ca/fra/travaux/Debats/banquevideo/capsules.html.

UNE EXPOSITION MULTIMÉDIA

Riches en nouveautés audiovisuelles, les derniers mois ont par surcroît été marqués par le lancement d'expositions situant le député au cœur de leur propos.

D'une part, l'exposition multimédia de grande envergure *Le Québec, ses députés, ses régions*, installée depuis le 7 décembre 2006 de façon permanente dans le hall principal et la galerie des présidents de l'hôtel du Parlement, donne la parole aux députés en fonction qui, par l'intermédiaire de vidéoclips, partagent avec leurs concitoyens leur fierté de les représenter à l'Assemblée nationale. Ainsi, en plus de dresser un portrait chaleureux et sensible des différentes régions du Québec, par des photographies actuelles et d'archives, l'exposition *Le Québec, ses députés, ses régions* met en valeur la présence des députés au sein des communautés dont ils se font les porte-parole dans la capitale. L'exposition a été réalisée en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Pour découvrir un aperçu de cette exposition : www.assnat.qc.ca/fra/activites/exporegions/index.html.

D'autre part, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale inaugurera une nouvelle exposition thématique à l'occasion de la Journée du livre politique au Québec, qui se déroulera cette année le samedi 31 mars. Cette exposition conviera cette fois les visiteurs à explorer un genre littéraire particulier, la biographie de femmes et d'hommes politiques.

DES OUTILS DE RECHERCHE EN LIGNE

Toujours dans la deuxième moitié de 2006, la section « Bibliothèque » (www.assnat.qc.ca/fra/Bibliotheque/index.html) du site Internet de l'Assemblée nationale s'est enrichie de précieux outils de recherche.

Le *Répertoire des fonds d'archives de parlementaires québécois* (www.assnat.qc.ca/fra/Bibliotheque/archives/guide/index.html) recense désormais la description d'archives relatives à 700 parlementaires québécois conservées dans plus de 70 services d'archives canadiens et américains. Ce répertoire favorise le repérage de « documents émanant ou relatifs aux députés, conseillers législatifs, conseillers spéciaux, gouverneurs et lieutenants-gouverneurs depuis 1792 ».

Par ailleurs, la Bibliothèque ajoutera ce printemps à sa liste de bibliographies thématiques en ligne une base de données portant sur le parlementarisme québécois, comprenant plus de 3000 notices (volumes, articles, chapitres de publications, documents électroniques). Parmi ces bibliographies, les internautes peuvent déjà consulter, depuis septembre 2006, un outil de recherche portant spécifiquement sur le Parti libéral du Québec, élaboré par le bibliothécaire Martin Pelletier, de l'Assemblée nationale, et le chercheur Michel Lévesque. S'ajouteront au cours des prochains mois des bibliographies consacrées au Parti québécois, à l'Action démocratique du Québec, à l'Union nationale et aux tiers partis.

Rappelons qu'on peut toujours parcourir en ligne les exemplaires des 10 dernières années du *Bulletin de la Bibliothèque* (et son index) à l'adresse www.assnat.qc.ca/fra/Bibliotheque/publications/Bulletin/index.html. Cette publication, qui célébrait son 35^e anniversaire en 2005, s'emploie à « faire connaître la Bibliothèque, ses services et ses activités », mais aussi et surtout à « élargir la connaissance des institutions parlementaires du Québec et d'ailleurs ».